

Associations La structure a décroché un important marché public avec l'OPH, à Revigny-sur-Ornain **« La Suzanne » se met à l'abri**

Dernièrement au siège de l'association « La Suzanne », les fidèles de la locomotive à vapeur et de son chantier d'insertion se sont réunis pour tenir les assemblées générales ordinaire (AGO) et extraordinaire (AGE). L'association « La Suzanne » est un chantier d'insertion entièrement consacré à des travaux de métallerie. Elle a achevé la restauration de la locomotive à vapeur éponyme, dont l'entretien incombe au Chemin de fer historique de la Voie Sacrée (CFHVS).

Son atelier de fabrication produit des maquettes de vélocipèdes Michaux, de vélos fantaisie et de la Suzanne, en bois. Son atelier de métallerie a connu une activité en hausse, au profit des collectivités, et aussi de particuliers.

Le gros chantier 2011, une première, est un important marché public d'insertion et de qualification décroché avec l'Office public de l'ha-

bitat (OPH), à Revigny-sur-Ornain, et l'Association meusienne d'insertion et d'entraide (AMIE), de Belleville. Il s'agit de 16 abris pour conteneurs à poser à proximité des HLM. Ce chantier devrait se terminer avant fin 2012.

Douze emplois aidés

Les autres travaux concernent la voiture à voyageurs et autres prestations pour le CFHVS. L'effectif théorique du chantier d'insertion est fixé à 12 emplois aidés, réservés à des hommes et à des femmes en grande difficulté. En 2011, 25 personnes y ont travaillé, pour une durée de 2 à 10 mois.

La commission technique mensuelle évoque les problèmes techniques et de personnel, le comité de pilotage trimestriel s'occupe de l'évolution professionnelle des employés.

La Suzanne adhère à l'association des Chantiers d'insertion de la Meuse (ACI 55)



■ L'association « La Suzanne » et son bureau sont toujours très actifs.

et explore la possibilité de mutualiser certains moyens. L'AGO a approuvé le rapport moral et d'activité et finan-

cier 2011. L'AGE a voté le transfert de propriété de la locomotive à vapeur vers le CFHVS, afin que ce dernier

soit propriétaire de tout le matériel roulant. Les deux assemblées se sont achevées par le verre de l'amitié.